

WILD CHIMPANZEE FOUNDATION

Cologny

rapport de l'organe de révision sur le
contrôle restreint de l'exercice 2013 au
conseil de fondation

berney associés

Genève, le 23 mai 2014

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTROLE RESTREINT DE L'EXERCICE 2013 AU CONSEIL DE FONDATION DE WILD CHIMPANZEE FOUNDATION, COLOGNY

Mesdames, Messieurs,

berney & associés sa
société fiduciaire

8, rue du nant
case postale 6268
1211 genève 6
t +41 58 234 90 00
f +41 58 234 90 01

4, rue étraz
case postale 6199
1002 lausanne
t +41 58 234 91 00
f +41 58 234 91 01

6, rue du musée
case postale 1849
2001 neuchâtel
t +41 58 234 91 09
f +41 58 234 91 19

1, rue arthur parchet
case postale 284
1896 vourvry
t +41 58 234 90 20
f +41 58 234 90 05

berneyassociés.com

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de recettes et dépenses, annexe) de WILD CHIMPANZEE FOUNDATION, Cologny, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de Fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels présentant une fortune libre de CHF 579'203 ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos meilleurs sentiments.

BERNEY & ASSOCIES SA
Société Fiduciaire



Philippe JOERG
Expert-réviseur agréé



Frédéric CHEVALLEY
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Annexes : comptes annuels (bilan, compte de recettes et dépenses, annexe)

WILD CHIMPANZEE FOUNDATION, Cologny

BILAN AU 31 DECEMBRE 2013

	31.12. 2013	31.12. 2012
	CHF	CHF
<u>ACTIF</u>		
Actif circulant		
Liquidités	570'362	477'765
Charges payées d'avance / avances aux projets	27'841	-
	598'203	477'765
<u>PASSIF</u>		
Fonds étrangers		
Passif transitoire	4'000	4'000
	4'000	4'000
Fonds Propres		
Capital de dotation	15'000	15'000
Excédent de recettes :		
- excédent reporté	458'765	
- excédent de l'exercice	120'438	579'203
	594'203	473'765
	598'203	477'765

WILD CHIMPANZEE FOUNDATION, Cologny

COMPTE DE RECETTES ET DEPENSES DE L'EXERCICE 2013

	2013	2012
	CHF	CHF
<u>RECETTES</u>		
Dons	919'002	597'862
Participation aux frais administratifs	49'055	62'539
	968'057	660'401
<u>DEPENSES</u>		
Frais de projets Afrique	780'758	1'065'702
Frais généraux d'administration	33'870	36'547
Frais de publicité	1'556	2'293
Frais de voyages	15'462	18'852
Différences de change	15'973	16'617
	847'619	1'140'011
Excédent / (Déficit) de l'exercice	120'438	(479'610)

WILD CHIMPANZEE FOUNDATION, Cologny

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2013

1. Organisation de la fondation

Numéro de la fondation

3292

Nom de la fondation

WILD CHIMPANZEE FOUNDATION

Adresse de correspondance

Rue

Chemin de Planta 69

NPA / Localité

1223 Cologny

Site internet

<http://www.wildchimps.org/>

But de la fondation

La WCF est une fondation multinationale qui a pour objectif d'entreprendre toutes activités d'ordre juridique, politique et biologique, propres à assurer la protection et la survie des chimpanzés sauvages existant encore en Afrique ainsi que leur habitat naturel.

Actuellement, les objectifs principaux de la WCF sont l'établissement:

- d'un « réseau forestier panafricain pour les chimpanzés », visant à assurer la protection de 20.000 à 25.000 chimpanzés et
- d'un « programme de protection panafricain » garantissant l'entretien du réseau forestier grâce à l'association des populations locales et à l'approfondissement de nos connaissances sur les populations de chimpanzés protégés.

La philosophie du projet est basée sur trois principes, Education - Protection de l'espèce - Recherche, et implique la population locale des environs des principales régions protégées, les écoliers des pays développés et subsahariens, ainsi que les scientifiques.

Trois conditions principales sont censées garantir le succès du projet:

- Renforcer le potentiel d'efforts dans les régions comprenant les populations de chimpanzés les plus importantes.
- Réduire le braconnage dans ces régions et améliorer la coexistence entre les hommes et les chimpanzés.
- Garantir que les politiques de protection des espèces et de développement économique tiennent compte des intérêts de l'environnement.

Statuts

Date des derniers statuts

17.10.2011

Organe de révision

Raison sociale

BERNEY & ASSOCIES SA, Société Fiduciaire

Rue

Rue du Nant 8

NPA / Localité

1207 Genève

WILD CHIMPANZEE FOUNDATION, Cologny

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2013

Conseil de fondation

Liste de tous les membres du Conseil de fondation (y compris les membres n'ayant pas la signature)

Nom et Prénom	Fonction	Mode de signature
Monsieur Christophe Boesch, Leipzig (D)	Président	signature individuelle
Madame Marianne Knecht, Aesch	Vice-présidente	signature collective à 2
Madame Monika Gauthey, Cologny	Secrétaire	signature collective à 2
Monsieur Duri Rungger, Aarau	Trésorier	signature collective à 2
Monsieur Jean Tercier, Montreux	membre	signature collective à 2
Monsieur Peter Klaus Lehmann, Bienne	membre	signature collective à 2

2. Autres informations

2.1 Principes comptables

Principes de base - Les comptes annuels sont établis conformément aux principes comptables légaux en Suisse et sur la base des coûts historiques. Les produits et les charges sont comptabilisés sur la base des prestations et engagements convenus.

2.2 Fonds propres

Date de libération (versement) du capital de dotation

25.10.2000

Evolution du capital de la fondation

	2013	2012
Capital de dotation (capital initial selon statuts)	15'000	15'000
Profit reporté au début de l'exercice	458'765	938'375
Excédent/(déficit) de l'exercice	120'438	-479'610
Fonds propres à la date de clôture	594'203	473'765

Événements importants postérieurs à la date du bilan

Pas d'éléments post clôture à publier

2.3 Indications sur la réalisation d'une évaluation du risque (uniquement fondation avec activité commerciale)

Le Conseil de fondation a analysé les risques financiers et opérationnels auquel la fondation est exposée. Ces risques ont été analysés et les mesures jugées appropriées mises en place afin de suivre, diminuer ou neutraliser ces risques.

2.4 Exonération fiscale

Type d'exonération	Période sous exonération
Cantonale	du 01.01.2011 au 31.12.2020
Fédérale	durée indéterminée